

EDITO



Gabriel Massou
 Président du
 Groupe CACR

A notre initiative le Conseil régional a adopté en octobre 2005 un rapport visant à prendre à bras le corps la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales dans notre région.

Depuis, les événements ont malheureusement confirmé l'urgence de s'attaquer à cette question. Ils sont l'expression de la souffrance de populations victimes d'exclusion, de discrimination, victimes d'une société qui leur refuse un avenir.

La crise que nous vivons à travers ces révoltes, n'est pas celle des banlieues, mais bien celle de notre société qui fait le choix du libéralisme et abandonne une partie de ses territoires, de ses habitants, de ses salariés, de sa jeunesse.

Ces populations ont besoin d'emplois durables, de logements de qualité, de services publics, d'un véritable développement social, économique, environnemental. Elles ont besoin de respect, de justice, de solidarité, de tranquillité et de dialogue.

C'est le sens de l'action que mènent de nombreux élus, ainsi que des mouvements associatifs sur le terrain. Notre collectivité doit au plus vite réévaluer ses politiques. C'est urgent, c'est prioritaire, c'est vital pour l'avenir de notre région.



UN NOUVEL ÉLAN POUR LES TRANSPORTS

R **D O S I E R** **Transports franciliens**

- > Se déplacer: un droit pour tous 4
- > Le STIF décentralisé 4
- > Démocratiser les transports 4
- > Des transports dignes du XXI^{ème} siècle 4-5
- > Association d'usagers de la ligne 13 5
- > Projet : Métro rapide petite couronne 5
- > Manifestation du 24 septembre 2005 5

E **S O M M A I R E** **Actualité**

- > Lutter contre les inégalités 2
 - Qu'en pensez-vous? Gilbert Klein
 - Budget 2006
- > SDRIF 3
 - Une prospective à 20 ans
 - 2006, au cœur de la procédure
 - Parole aux acteurs
- > Priorité logement social 6
- > Jeunes lycéens sans papiers 6
- > Portraits d'élue(s) 7
- > Emplois tremplins 8

Vous avez en mains le premier numéro du journal des Conseillers Régionaux du groupe Communiste, Alternative Citoyenne, Républicain élus en 2004 sur la liste Gauche Populaire et Citoyenne. Nous voulons résolument mettre en œuvre avec vous de nouvelles pratiques démocratiques. L'information

en est une composante incontournable. C'est un journal ouvert sur notre région, faisant toute sa place au compte rendu de nos initiatives et de nos luttes communes. Au fil des numéros nous essaierons de faire passer le souffle militant qui anime individuellement et collectivement les élus du groupe CACR.

Rapport

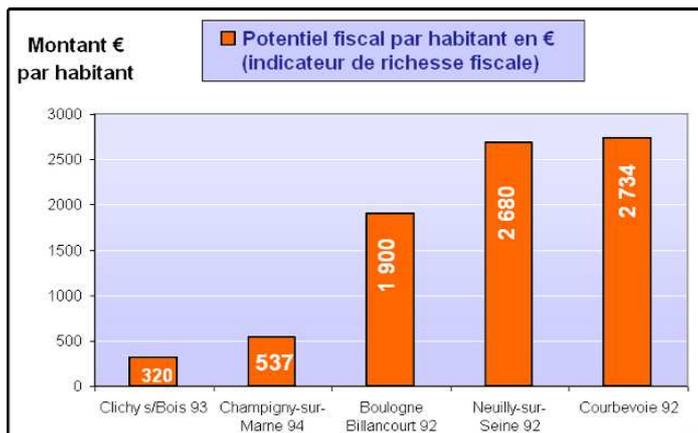
LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

A l'initiative du groupe CACR, la majorité de gauche, a adopté un rapport pour moduler les financements des politiques régionales. L'objectif : travailler à l'égalité des conditions sociales et territoriales.

L'Ile-de-France rassemble d'énormes atouts qui doivent profiter à l'ensemble des Franciliennes et des Franciliens. Les élus de notre groupe refusent que des milliers d'habitants soient exclus de l'accès aux droits les plus élémentaires comme le logement, l'emploi, la formation, les transports. Par ses choix budgétaires de restrictions massives pour l'insertion, la politique de la ville, ou la vie associative, le Gouvernement construit une politique de re-

légation. Politique qui conduit à l'exclusion d'une partie de la jeunesse condamnée aux emplois précaires et mal rémunérés. Des distorsions énormes existent dans tous les départements. C'est ainsi que se côtoient restaurants de luxe et resto du cœur, ou bien logements standards et foyers d'hébergements pour sans

La solidarité régionale s'impose pour agir contre la souffrance sociale



abris. C'est une situation inacceptable. Le groupe CACR pense que la Région doit apporter une aide particulière à ceux qui se heurtent aux plus grandes difficultés pour vivre dignement. C'est le sens du rapport présenté par le groupe CACR et adopté par la majorité de gauche, contre l'avis de la droite et de l'extrême droite. Il vise à condition-

ner les interventions financières régionales à l'étude de la situation du territoire, de la collectivité ou des personnes concernées. Sans résoudre tous les problèmes des quartiers et des populations concernées, cette solidarité régionale s'impose pour agir contre la souffrance sociale. Dialogue, justice, efficacité : des mots qui doivent se concrétiser par des mesures et des actions régionales au service des plus précaires et des plus démunis.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?



Gilbert Klein
Conseiller Municipal Délégué en charge de la culture à Clichy sous Bois.

" Dans notre société, il ne peut y avoir de citoyenneté sans un véritable accès à l'éducation. "

Clichy s/Bois est la 5^{ème} ville la plus pauvre de France avec 50% de la population vivant sous le seuil de pauvreté. On y recense pas moins de 62 nationalités et on y parle environ 52 langues. Si on y ajoute le désengagement de l'Etat et la suppression des subventions aux associations, on aboutit à un " Cocktail explosif ". La Ville qui mise sur la culture comme moyen d'accès à la citoyenneté, ne peut bénéficier des aides régio-

nales du Ministère de la culture dans le domaine de " l'aide à la lecture " car trop pauvre pour financer la part qui lui revient. Pour cette commune, la mesure régionale qui vient d'être votée, représente une vraie réponse à ses besoins. Tout mettre en œuvre pour corriger les inégalités criantes dont souffrent ces populations ; après la Région cette collectivité attend de l'Etat qu'il en fasse autant.

BUDGET 2006 UNE NOUVELLE ÉQUATION

Les élus du groupe CACR attendent du budget 2006 de la Région, qu'il réponde aux attentes sociales issues de la crise qui traverse nos quartiers. Pour atteindre cet objectif, notre collectivité doit s'inscrire dans une construction budgétaire qui inclut une démarche politique de confrontation avec le Gouvernement, une réflexion en profondeur sur l'évolution de la fiscalité et une conception novatrice de ses propres responsabilités. Les choix budgétaires ont un sens et doivent traduire la volonté de la majorité de gauche de participer à la mise en œuvre

d'une politique de transformation sociale. Le groupe CACR propose d'axer nos réflexions sur trois priorités: améliorer l'action régionale dans nos champs de compétences, répondre aux urgences sociales, mettre en place des critères qui contribuent à la réduction des inégalités. Il opte pour des mesures participant à une réelle amélioration dans des domaines essentiels comme les transports, le logement, l'éducation ou l'égalité des droits. Le groupe défendra ces positions, en tous lieux, en toutes circonstances et tout au long de l'élaboration du budget 2006.

Répondre aux attentes sociales

Politique régionale

LE SDRIF UNE PROSPECTIVE À 20 ANS POUR LA RÉGION

Le Conseil régional a lancé en juin 2004 la révision du SDRIF (Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France) dont il assure désormais le pilotage. La version précédente du SDRIF remonte à 1994 et avait été établie sous la seule responsabilité de l'Etat. Le SDRIF est un document prospectif à l'horizon de 20 ans qui détermine l'affectation des sols pour l'urbanisation, les activités économiques, les espaces verts, etc. Il interroge

de fait l'ensemble des politiques publiques.

Par ses prescriptions en matière de protection de l'environnement, d'habitat, d'emploi et de densité, de localisation des grandes infrastructures et des extensions urbaines, le nouveau SDRIF aura des incidences majeures sur la vie des 11 millions de Franciliens. Il déterminera en large partie la configuration de la région pour les décennies à venir.

Le nouveau SDRIF aura des incidences majeures sur la vie des 11 millions de Franciliens

2006, AU CŒUR DE LA PROCÉDURE

La concertation autour de la révision du SDRIF a été lancée officiellement par un colloque en octobre 2004. Deux séries d'ateliers thématiques concernant les enjeux puis les orientations ont déjà eu lieu. Un premier forum de synthèse s'est tenu le 14 septembre 2005 à Aubervilliers. Quatorze ateliers territoriaux, lieux d'échange entre les partenaires régionaux et locaux, ont lieu pendant les mois de novembre et décembre. Ils donneront eux aussi lieu à un forum de restitution début 2006. La réflexion sur les outils et méthodes débutera en février 2006. Le colloque de clôture de la concertation aura lieu en juin 2006 avant la discussion et l'adoption du projet par le Conseil régional prévues au quatrième trimestre 2006. En 2007 devraient se dérouler les procédures légales de concertation pour déboucher sur l'approbation du document final par décret en Conseil d'Etat. Les modalités concrètes de la concertation citoyenne restent à définir. Claire Villiers a d'ores et déjà prévu la tenue d'une grande initiative le 8 mars prochain sur " femmes et SDRIF ".

Consulter le site : <http://www.iledefrance.fr/sdrif/>

Parole aux acteurs

SIMON RONAI

Directeur du bureau
d'étude ORGECO



Quels sont les questionnements autour desquels va désormais se nouer le débat politique ?

Simon Ronai a suivi depuis 15 mois les travaux du SDRIF. Il identifie sept domaines de réflexion qui devraient cristalliser les débats à venir.

1 - Comment articuler l'agglomération urbaine proprement dite, et le territoire régional au sens institutionnel ?

Sans opposer le centre et les franges, la prise en compte de leurs différences est indispensable pour définir les politiques publiques.

2 - Faut-il poursuivre coûte que coûte le modèle inventé en 1965 ou entamer une rupture plus ou

moins franche avec cette approche qui minorait Paris et la petite couronne et prônait " le polycentrisme " ?

3 - Comment prendre en compte la nouvelle approche de l'Etat qui ne veut plus affaiblir Paris au profit des métropoles régionales et inscrit l'Ile-de-France dans la mondialisation ?

Comment concilier cette approche réaliste d'une région capitale de rang mondial avec les impératifs de justice et d'équité territoriale ?

4 - Un regard moins négatif sur la densité urbaine commence à se

PENSER LES SOLIDARITÉS

Il faut en finir avec cette dualité qui voit la plus riche région d'Europe traversée par des inégalités insupportables. Si on veut une qualité de vie pour tous, un droit à la mobilité, au logement et à l'emploi, il faut cesser de mettre en concurrence les territoires et redistribuer bien

plus les richesses. Il faut penser un modèle urbain qui solidarise bien mieux Paris et la première couronne et qui organise l'ensemble de la région sans céder à l'étalement urbain. De tels enjeux méritent de solliciter l'avis de centaines de milliers de Franciliens.



François Labroille
Conseiller régional

avec l'explosion des coûts fonciers ?

6 - Quel contenu donner au développement économique et quelles priorités dégager pour l'attractivité d'une région pleinement insérée dans le monde mais dont la position s'érode ? Attractivité pour les entreprises ou pour les habitants, visibilité pour les investisseurs internationaux ou pour d'autres mal représentés ?

7 - Comment concrétiser l'attention plus forte apportée au creusement des inégalités et à la pénurie de logements ?

TRANSPORTS FRANCOIS

SE DÉPLACER : UN DROIT POUR TOUS

Il faut la gratuité des transports pour les chômeurs et les précaires

2 millions de personnes, chômeurs et précaires aux revenus inférieurs au SMIC, en Ile-de-France : un chiffre énorme. 2 millions de personnes qui, pour se déplacer en transport en commun, doivent bien souvent payer le prix fort.

2 millions de personnes privées d'un droit essentiel, indispensable : le droit à la mobilité.

Le groupe CACR propose qu'elles puissent, comme en région Midi-Pyrénées bénéficier de la gratuité des transports en commun. Sur la proposition du groupe CACR des pre-



Claire Villiers
Vice-présidente au
Conseil régional d'Ile-de-France

mières avancées ont été obtenues dans le budget 2005. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre cette mesure en coopération avec l'ensemble des partenaires du STIF. C'est un choix de justice sociale indispensable.

2 millions de personnes privées du droit à la mobilité

LE STIF DÉCENTRALISÉ

Les transports en commun en IDF gérés bientôt par une majorité de gauche

Le STIF, un sigle barbare, mais des pouvoirs très conséquents, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France est l'organisme qui gère tous les transports en commun d'Ile-de-France. Le transfert de sa gestion de l'Etat, qui le contrôlait depuis 50 ans, à la Région et aux Départements, s'est fait dans la douleur. Le Gouvernement voulait le transférer à des collectivités majoritairement de gauche, sans moyens. Il aura fallu un bras de fer

public, mais aujourd'hui des résultats ont été obtenus de haute lutte. Il y aura début 2006 une majorité de 18 élus de gauche sur 29 administrateurs pour gérer les transports d'Ile-de-France.

Le chantier est immense, autant que l'enjeu. Le STIF va être le principal organisme public géré par la gauche en 2006.

Une majorité de 18 élus de gauche pour gérer les transports d'Ile-de-France

Nos propositions

DES TRANSPORTS DIGNES DU XXI^{ème} SIÈCLE

Il faut une révolution pour les transports en Ile-de-France, avec un programme ambitieux, une extension du réseau et une tarification plus juste socialement et géographiquement.

Tarifs trop élevés et discriminatoires socialement et géographiquement, sous-investissements massifs depuis des décennies, aucune démocratie dans la gestion de ce service public : tout est à revoir. D'autant plus que le laisser-faire nous entraîne vers une région toujours plus polluée et congestionnée par l'automobile, dont l'utilisation progresse toujours plus vite que celle des transports en commun.

Au début du 20^{ème} siècle, des choix politiques volontaristes ont permis de construire

un réseau de métro de 90 km en 15 ans. Nous devons faire au moins aussi bien au début du 21^{ème} siècle : réaliser plus de 100 km de réseau souterrain de 2005 à 2020, pour une banlieue aussi bien desservie que Paris : rocade de métro rapide en petite couronne, tangentielle ferrées en grande couronne, nombreux prolongements de lignes de métro pour relier ces grandes rocades.

Au début du 21^{ème} siècle, chacun a droit à la mobilité. Il faut des choix clairs.

DÉMOCRATISER LES TRANSPORTS PUBLICS



Jean Brafman
Conseiller régional

Il faut des transports ouverts à tous, et des transports gérés par tous. Les transports publics doivent être un lieu majeur d'expérimentation pour les pratiques de démocratie participative : comités de lignes pour identifier

les problèmes et les améliorations de service, plus de débats publics sur les projets de nouvelles infrastructures. Nous devons décider ensemble du budget des transports en commun franciliens. Il faut des méthodes de gestion innovantes, à l'opposé de la technocratie

Plus de débats publics sur les projets de nouvelles infrastructures

ILLE-DE-FRANCE : UN NOUVEL ÉLAN

Le groupe CACR propose :

- des tarifs pour des transports pour tous : la gratuité pour tous les chômeurs et les personnes aux ressources inférieures au SMIC, et une carte orange à zone unique à 46€ pour toute l'Ile-de-France.

- un réseau de transports moderne offrant une véritable alternative à l'automobile : tout de suite plus de bus, de trains, de métros, de tramways, en journées, soirées et week-ends sur les lignes existantes, avec priorité aux territoires mal desservis, tout de suite un programme de rénovation des lignes de

Une carte orange unique à 46 €

aux lignes transilien les plus dégradées) et le lancement d'un grand programme d'investissements pour de nouvelles lignes en banlieue.

Nouvelles lignes, matériels roulants SNCF et RATP complètement renouvelés, remise à niveau des lignes SNCF très dégradées : les enjeux financiers atteignent près de 30 milliards d'€ sur 15 ans.

Il faudra commencer à mettre en œuvre ces orientations, et dans le même temps continuer la bataille pour de nouveaux financements, pour les milliards d'€ annuels qui seront nécessaires pour des transports de qualité en Ile-de-France.

C'est indispensable si nous voulons une région offrant le droit à la mobilité pour tous, une région agréable à vivre, et surtout pas la région asphyxiée et invivable que nous aurons si rien n'est fait.

ASSOCIATION D'USAGERS DE LA LIGNE 13

St Denis - Anières -Gennevilliers
Châtillon Montrouge

Pourquoi vous battez-vous ?

« Depuis 6 ans, le comité demande le dédoublement de la partie nord de la ligne 13. Avec le fonctionnement en fourche, les conditions de transport sont désastreuses.

On connaît la réponse technique : le prolongement de la 14 sur une branche, et une ligne 13 indépendante sur l'autre.

Maintenant il faut faire ce dédoublement.

C'est une question de justice sociale, pour nos territoires du nord de Paris, pour les habitants de Saint-Denis, Saint-Ouen, Gennevilliers, Clichy, etc.

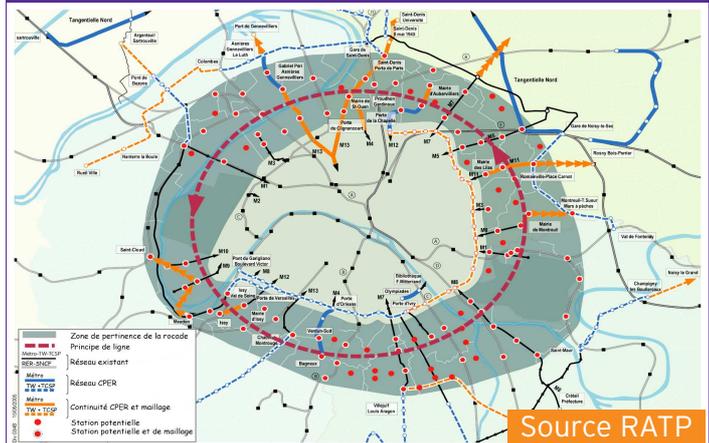
Nous ressentons les conditions de transport actuelles comme une humiliation, un vrai mépris ».



Sonia Gomar
Présidente du Comité des Usagers de la Ligne 13

PROJET

METRO RAPIDE PETITE COURONNE



Source RATP

Une rocade de métro rapide en petite couronne, aussi rapide et efficace que la ligne 14 : c'est le projet indispensable pour structurer un réseau de transport en commun efficace en banlieue. Des premières études sur son tracé ont été financées par le Conseil général du Val-de-Marne. Tout le monde doit maintenant s'engager.

MANIFESTATION DU 24 SEPTEMBRE 2005

Usagers, syndicats et élus ensemble dans la rue pour un meilleur service public des transports



Pour un bon transfert de compétence des

transports publics au 1^{er} juillet 2005, la Région et les Départements de gauche demandaient légitimement 724 millions d'€ à l'Etat, dont 400 millions d'€ renouvelables chaque année.

Réponse ahurissante de l'Etat fin juin : zéro €. Une provocation complète. Réaction immédiate : un rassemblement très large mêlant associations d'usagers des transports, organisations syndicales et élus de gauche s'est formé, et a débouché sur une manifestation le 24 septembre rassemblant des milliers de personnes. Une première depuis des décennies en Ile-de-France. Une réussite avec des résultats immédiats (200 millions d'€ de ressources annuelles lâchés par le Gouvernement sous la pression). Un mouvement porteur de perspectives pour demain.

Logement

PRIORITÉ LOGEMENT SOCIAL

La crise du logement est terrible en Ile-de-France. Une seule solution pour en sortir : construire d'urgence 150 000 logements sociaux dans notre région.

L'exigence de construction interpelle fortement l'Etat, responsable de la politique du logement au niveau national, et les communes qui se refusent à appliquer la loi SRU.

A cet effet différentes actions ont été menées. En 2004, les élus du groupe CACR et d'autres élus de gauche sont allés poser symboliquement la première pierre d'un logement social à

Première pierre d'un logement social à Neuilly-sur-Seine.

Neuilly-sur-Seine pour dénoncer ces maires qui pratiquent la ghettoïsation sociale de fait. Cette action s'est poursuivie. En octobre dernier des élus communistes et

alternatives citoyennes de Seine Saint-Denis, des Hauts-de-Seine, du Groupe CACR et environ 200 personnes

se sont de nouveau rassemblées à Neuilly. Lors des deuxièmes Etats



Neuilly le 27 septembre 2005

Généraux sur le logement le 5 novembre dernier à Bobigny, 500 personnes se sont réunies pour débattre et poursuivre un travail de réflexion contribuant à apporter des solutions concrètes à la crise du logement social.

C'est sur fond de crise, qu'à la mi-décembre le rapport cadre redéfinissant toute la politique du logement du Conseil régional va être débattu.

Les élus du groupe CACR y travaillent activement pour qu'il soit à la hauteur des enjeux et des attentes.

Jeunesse

JEUNES LYCÉENS SANS PAPIERS

Régularisation de tous les lycéens sans papiers !

Le 6 octobre dernier, notre groupe est intervenu, en séance du Conseil régional, pour soutenir la lutte des lycéens

sans papiers, ces milliers de lycéens majeurs qui sont menacés d'expulsion du territoire, faute de titre de séjour. Le Ministère de l'Intérieur impose une véritable chasse aux sorcières, les jeunes lycéens en sont les victimes. Pour résister et pour leur permettre de continuer à étudier



en France, une mobilisation associative, politique, militante, enseignante s'est créée, et a débouché sur quelques

succès.

Notre groupe a porté cette solidarité dans l'hémicycle, et a demandé que ces menaces d'expulsions des lycéens franciliens soient abandonnées, et que les régularisations soient faites, au nom de la tradition d'accueil et de vivre ensemble de notre pays.

Initiative

DES ASSISES POUR LA CULTURE

Le 10 Février 2005 se sont tenues les 1^{ères} Assises Régionales de la Culture en Ile-de-France, réunissant plus de 1500 participants. Animées par Francis Parry, Vice-président du Conseil régional chargé de la Culture et des nouvelles technologies, elles ont résulté d'une démarche novatrice qui a vu durant 3 mois, plus de 700 acteurs du secteur culturel et d'élus travailler en 16 ateliers. Cette initiative a débouché sur l'adoption d'un rapport cadre en juin 2005 et sur la création d'un conseil de développement artistique et culturel (composé à égalité d'élus, de professionnels et de citoyens).



EN BREF...

24 novembre 2004

A l'invitation du groupe CACR, 200 personnes débattent des enjeux de la révision du schéma directeur de l'Ile-de-France.

21 janvier 2005

A l'invitation du groupe CACR, 300 personnes fêtent la nouvelle année et discutent de la politique régionale.



8 mars 2005

A l'invitation de Claire Villiers, 300 personnes représentant des associations féminines et féministes débattent, dans l'hémicycle du Conseil régional, des discriminations à l'égard des femmes.

14 mars 2005

Les élus CACR organisent une rencontre débat avec 100 participants pour "construire une nouvelle ère pour les transports en Ile-de-France".

17 octobre 2005

Sous l'impulsion notamment de Daniel Brunel, les états généraux des formations rassemblent 800 personnes pour lancer le débat sur le nouveau plan régional de développement des formations.

••• Développement économique

DANIEL BRUNEL

Elu depuis 1986 à la Région Ile-de-France.

Il consacre l'essentiel de son mandat, hier dans l'opposition, depuis 1998 dans une majorité de gauche, à la défense de l'emploi, et à la formation professionnelle, des jeu-

nes et des salariés. Seine et Marnais d'adoption, après avoir travaillé à la SNECMA-VILLAROCHE, Daniel Brunel s'est



Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle

Vaste combat qu'il continue à mener en tant que Vice-président où, plus encore qu'hier, et avec une attention particulière vers la jeunesse de notre région, pour lui, emploi et formation sont des facteurs d'émancipation pour une société de progrès et de justice sociale.

Inlassablement, il est de toutes les luttes, pour défendre l'industrie dans cette région que l'on a trop tendance, pour des raisons de rentabilité financière, à délocaliser.

POINT DE VUE

Je consacre une grande partie de ma vie au militantisme avec l'objectif de construire un monde meilleur, de paix et de solidarité. Pour moi, les seuls combats que l'on puisse

gagner, sont ceux que l'on décide de mener. Il ne faut jamais baisser les bras. Je mets un point d'honneur, par mes actes, à faire la démonstration que le politique peut utilement peser

sur l'économie, que les politiques publiques peuvent influencer le pouvoir économique. Dès lors, ce qui importe, est que les populations, les salariés, les citoyens s'en mêlent.

investi, très vite, à la CGT. On était en 1968, année choc qui l'a conduit, très jeune, à exercer des responsabilités syndicales importantes, dans le cadre de ce mouvement social historique.

Cet engagement l'a amené, assez naturellement, à poursuivre son combat en rejoignant les rangs du parti communiste, pour en devenir le 1^{er} dirigeant du département, durant de nombreuses années, pour accéder, ensuite aux plus hautes responsabilités nationales, aux côtés de Jean-Claude Gayssot, Robert Hue et Marie George Buffet.



••• Social

BÉNÉDICTE BAURET



Conseillère régionale Présidente de la commission du développement social, de l'économie sociale et solidaire, de la santé et du handicap.

Arrivée en région parisienne, dans le nord-ouest des Yvelines, il y a une quinzaine d'années, Bénédicte s'est très vite engagée, à Mantes la Jolie, lieu où se concentrent de nombreuses discriminations, dans l'association des parents d'élèves. L'éducation, l'école, l'égalité des chances sont encore aujourd'hui au cœur de ses combats. La curiosité de l'autre, le besoin de l'échange autant que la

soif de justice, de dignité des êtres l'ont poussée à s'investir au sein d'associations de défense des droits de l'Homme. " Depuis de nombreuses années, en tant que militante associative, j'ai mené tous les combats pour l'égalité. Depuis avril 2002 les atteintes aux droits se sont accentuées de façon inquiétante. Tous les jours je rencontre les victimes de cette politique désastreuse que mène la droite. Toutes ces histoires, tous ces visages, je les porte en moi et cela me donne la

rage. Je veux contribuer à construire une force qui combatte, qui résiste. Une force qui relève la tête, une force qui nous rassemble dans nos diversités et qui propose une vraie alternative à gauche ". Travaillant actuellement dans une structure de l'économie sociale et solidaire -car il y a besoin de travailler de

nouveaux rapports entre les producteurs et les consommateurs- Maire-adjointe aux affaires scolaires de sa ville, son engagement au Conseil régional au sein du groupe CACR lui apparaît comme le prolongement idéal de la démarche engagée au plan local.

POINT DE VUE

La solidarité est le thème central de mon travail dans cette commission : solidarité entre les générations, afin que chacun puisse vivre son âge dans des conditions choisies et décentes, solidarité avec les

familles afin que chacun puisse assurer à la fois une vie active indépendante et une vie familiale épanouie, solidarité avec les personnes handicapées afin de faciliter leur autonomie et la réalisation pleine et

entière d'une meilleure intégration sociale, solidarité avec les associations qui font un travail de terrain indispensable. Et enfin assurer l'accès de chacun aux droits fondamentaux tels que la santé ou le logement.

Économie

EMPLOIS TREMPLINS

"UN DISPOSITIF À INVESTIR"

Les élus du groupe ont choisi d'investir ce dispositif pour le rendre le plus efficace possible. Ils l'ont fait d'abord avec l'objectif que les emplois créés ne se substituent pas à des emplois publics existants et que les droits de celles et ceux qui y accèdent

soient les plus étendus possibles (en termes de rémunération avec référence aux conventions collectives et d'accès à la formation). Ils l'ont fait ensuite avec le double objectif d'un appui à la politique de l'emploi mais aussi à l'économie sociale et soli-

daire et aux associations fragilisées par la suppression des emplois-jeunes. Après un an de fonctionnement, ce dispositif s'approche du millier d'emplois. L'évaluation qui en sera faite devra déterminer les éventuelles corrections à y apporter.



Lydie Benoist
Conseillère régionale

Dispositif « emplois-tremplins »

Comment ça marche?

D'une part il prend en compte la suppression des emplois jeunes et d'autre part il répond à la demande des associations franciliennes de pouvoir renforcer leur mission d'utilité sociale.



Pouvez-vous y postuler?

- Oui, si vous êtes un demandeur d'emploi, un jeune sans emploi (de 16 à moins de 26 ans) ou un demandeurs d'emploi de 45 ans et plus. Et sans condition d'âge et sans emploi, si vous êtes handicapé, bénéficiaire de l'allocation pour parent isolé ou de l'allocation veuvage.

Pouvez-vous embaucher?

- Oui, si vous êtes employeur, une association, un GIP, un groupement d'employeurs sous statut associatif, une entreprise d'insertion, une fondation ou un établissement coopératif d'utilité sociale. Votre projet doit

alors proposer une création nette d'emplois ou le passage à temps plein d'un emploi à temps partiel existant. Le contrat de travail doit être obligatoirement à durée indéterminée et votre employé bénéficier d'actions de formation.

Employeur, demandeur, vous souhaitez plus de renseignements, contacter la personne adéquate à la Région selon votre domaine d'activité, ou/et retirer un dossier de candidature (télécharger le dossier sur le site), consulter le site à l'adresse suivante : www.iledefrance.fr/emplois-tremplin

SITE INTERNET DU GROUPE CACR

www.eluscrdif.org



Plus de 400 documents, répartis dans 25 thématiques, consultables à l'adresse ci-dessus. Vous y trouverez nos communiqués de presse, nos interventions en séance du Conseil régional d'Ile-de-France et nos comptes rendus de Commission Permanente depuis l'année 2003. Aussi, nous vous invitons à vous inscrire sur la liste de diffusion qui vous permettra de suivre l'actualité de la Région, de recevoir des informations sur nos initiatives et nos positionnements.

VOS 24 ÉLU(E)S

Paris (75)

- Patrice Bessac,
- François Labroille,
- Véronique Sandoval

Seine et Marne (77)

- Daniel Brunel,
- Sylviane Chavany,
- Alain Romandel

Yvelines (78)

- Bénédicte Bauret,
- Joseph Tréhel

Essonne (91)

- Tarek Ben Hiba,
- Lydie Benoist,
- Philippe Camo

Hauts-de-Seine (92)

- Lysiane Alezard,
- Gabriel Massou,
- Claire Villiers

Seine Saint-Denis (93)

- Mouloud Aounit,
- Jean Brafman,
- Mariétou Diarra,
- Henriette Zoughebi

Val de Marne (94)

- Sylvie Altman,
- Laurence Cohen,
- Alain Girard,
- Malika Zediri

Val d'Oise (95)

- Rosita Jaouen,
- Francis Parry

Président du Groupe CACR

- Gabriel Massou

Groupe CACR
6 rue Monsieur 75007 Paris
Tél : 01-53-85-68-50
Fax : 01-53-85-68-59
Secrétaire Générale du Groupe : Ghislaine Contant
Email : ghislaine.contant@wanadoo.fr

REGARDS

SUR LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Directeur de publication : Gabriel Massou
Rédacteur en chef : Milos Colic
Crédits Photos : Jean-François Dancre (www.metro-pole.net), Patrice Leclerc (www.phototheque.org)
Imprimerie : LNI, Gennevilliers (92)
Conception Graphique : La Fourmi, Versailles (78)
Tirage 30 000 exemplaires